

## Le Saint-Laurent des uns... le Saint-Laurent des autres

Serge Courville

Volume 29, Number 76, 1985

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/021699ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/021699ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

### ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this document

Courville, S. (1985). Le Saint-Laurent des uns... le Saint-Laurent des autres. *Cahiers de géographie du Québec*, 29(76), 119-125.  
<https://doi.org/10.7202/021699ar>

# QUESTIONS, OPINIONS, DÉBATS

## LE SAINT-LAURENT DES UNS... LE SAINT-LAURENT DES AUTRES...

*par*

**Serge COURVILLE**

*Département de géographie  
Université Laval, Québec, G1K 7P4*

L'image la plus persistante que l'on a gardée du Saint-Laurent et de la société québécoise des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, est celle d'une grande porte continentale demeurée pendant longtemps ignorée d'une population rejetant le négoce pour pratiquer une agriculture médiocre, mal intégrée au marché et selon des techniques épuisantes pour les sols<sup>1</sup>. C'est en tout cas ce qui se dégage de beaucoup de travaux en histoire et que bon nombre de géographes ont repris sans toujours tenter de les valider sur la base de leurs propres expertises. Rien d'étonnant dès lors à ce qu'on ait fini par croire que, contrairement aux « Canadiens de langue anglaise, et (à) tous les immigrants qui se sont joints à eux (par la suite, et qui) ont privilégié dans leur vision la fonction de grande porte fluviale du continent (...), les Québécois ont appris à voir le Saint-Laurent d'abord comme une mer intérieure... (perdant) de vue leur position sur une grande porte, et que, sans en être bien conscients au niveau de la mentalité collective, ils ont vécu dans l'isolement sur une grande voie de passage » (Creighton, 1937; Veyret, 1953; Harris, 1967 cités par Laserre, 1980, p. 701).

Tout est affaire de point de vue et de méthode! Entre les certitudes d'autrefois et ce que révèlent aujourd'hui les archives, les différences parfois sont de taille. Elles sont attribuables tout autant au caractère limité des sources utilisées jusqu'ici pour étudier les comportements de l'habitant canadien (recensements qui ne révèlent jamais qu'une partie de la réalité, récits de voyageurs et témoignages d'une élite dont les représentations se construisent à partir, souvent, d'un référentiel étranger, etc.) qu'à l'échelle d'analyse retenue pour observer les campagnes (découpages territoriaux « officiels », qui ne révèlent qu'à demi les organisations « au sol » de l'habitant, marché nord-atlantique plutôt que marché local, etc.). Nous n'en prendrons que quelques exemples tirés de nos recherches sur les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles canadiens.

### LE SAINT-LAURENT COMME PRÉTEXTE

Avant d'être un espace à conquérir et à aménager, le Saint-Laurent fut d'abord un symbole, renvoyant aux rêves de puissance et de prestige que la France entretenait en Europe. Rêves économiques d'abord, puisqu'elle espère profiter des ressources canadiennes pour contrôler le marché européen des fourrures. Rêves culturels ensuite, puisqu'elle aspire à construire cette Cité idéale dont la Renaissance avait déjà

tracé depuis longtemps les grandes lignes mais sans jamais trouver de lieu suffisamment noble pour l'actualiser. Comme l'a démontré le géographe Luc Bureau (1984), le Canada allait être ce terrain où l'idéal français en matière d'aménagement et d'organisation de l'espace allait enfin pouvoir s'exprimer avec le plus de totalité et le plus de liberté.

Bien sûr, au début tout alla de travers et il fallut attendre près d'un siècle après la remontée du fleuve par Jacques Cartier avant que la France n'ait les moyens de ses ambitions. Mais aussitôt reconnues les limites d'une exploitation côtière sans grande envergure, on s'installe dans la vallée du Saint-Laurent où Champlain avait déjà fait construire une « Abitation » au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

Le signal est donné! En moins de trente ans, de 1633 à 1663, et malgré des résultats médiocres au chapitre du peuplement, l'univers colonial est structuré, par la mise en place de cadres qui doivent régir l'ensemble de la vie en société. L'effort est intense et procède d'une rationalité qui confère à l'action du colonisateur un caractère de totalité. La seigneurie, la côte, la Coutume de Paris sont plus qu'une simple juxtaposition d'institutions dont on peut espérer qu'elles contribueront au développement colonial. Elles participent de finalités communes qui doivent assurer à l'État français la maîtrise totale du couloir laurentien — grande voie d'accès à l'arrière-pays continental — par l'établissement, sur place, d'une société rurale stable, capable de reproduction (Courville, 1983).

Temporairement nuancée en raison des difficultés initiales de la colonisation, cette volonté s'affermir sous le gouvernement royal (1663 sq), grâce à une réforme administrative qui consacre le pouvoir de l'État dans tous les domaines de la vie économique et sociale. Tenure des terres, répartition spatiale des hommes, comportements démographiques, religion, droit civil, commerce, sont autant de dimensions régies désormais par l'administration. L'appareil de réglementation s'alourdit et, avec lui, l'ensemble des normes qui doivent présider à la vie en société.

Comme tel, l'univers colonial a même pu paraître « préfabriqué » (Diamond, 1961) tant ses cadres sont précis. Moulé de manière à assurer un peuplement tout en le fixant dans ses formes et ses fonctions, il semble fermé à toutes transformations. Celles-ci viendront pourtant, issues non pas de décisions administratives ou gouvernementales, mais des conditions mêmes de la vie en Nouvelle-France.

En effet, aussitôt constituée, la société coloniale éclate, échappant au contrôle réglementaire de l'État pour vivre de sa propre temporalité. À commencer par les seigneurs qui préfèrent la vie dans les « villes » et la traite des fourrures au développement de leur(s) seigneurie(s). Quant à l'habitant, il cherche moins à se soustraire au rôle qu'on lui réserve qu'à vivre en fonction de ses priorités propres. Cette mutation s'accomplit rapidement et favorise l'apparition, aux côtés du monde du comptoir articulé au commerce et à la culture atlantiques, d'un réseau de fonctionnement parallèle, qui s'alimente de relations beaucoup plus intimes avec le territoire. Entre les deux, pas de coupures nettes mais des contrastes suffisants pour que l'on puisse parler d'acteurs distincts, de groupes sociaux différents, de productions et d'échanges empruntant des modes différents d'actualisation (Paquet et Wallot, 1982).

Au cadre spatial institutionnel s'imbrique donc très tôt un autre type d'organisation de l'espace, structuré non plus de l'extérieur, mais en fonction de la connaissance et de la pratique que l'on a désormais de l'espace occupé et qui finira bientôt par former un véritable réseau « d'aires domestiques ». Au cœur de ce réseau, il y a le Saint-Laurent qui supporte déjà une importante vie de relations (Hamelin et Provencher,

1967). Mais sauf Dupuy et Raudot fils qui verront dans la forêt et l'agriculture « les fruits du Canada » qui succéderont bientôt aux pelleteries (cité dans Hamelin, 1976), bien peu d'administrateurs coloniaux savent la bien percevoir. Replacés dans leur contexte, ces deux témoignages incitent à revoir les thèses relatives aux comportements de l'habitant.

## DU VU AU VÉCU

Plusieurs outils peuvent nous permettre d'apprécier le comportement de l'habitant au XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous n'en retiendrons que deux : les cartes militaires de Murray (1760-1762) qui, en plus de nous donner un portrait de l'oekoumène au lendemain de la Conquête, nous précisent l'étendue des terres défrichées et les recensements de l'époque lesquels nous permettent de mesurer l'importance des récoltes.

Ce que nous révèlent les cartes de Murray est pour le moins étonnant car, en reportant les limites des terres défrichées sur une carte actuelle de potentiel des sols, on réalise qu'il existe une correspondance très étroite entre le patron des défrichements et la répartition des terres de bonne, très bonne ou d'excellente qualité. En d'autres termes, contrairement à ce qu'ont pu laisser croire certaines synthèses historiques et géographiques traditionnelles, le peuplement dans la vallée du Saint-Laurent n'a pas progressé en tache d'huile indépendamment de la qualité des terroirs, mais selon une logique bien particulière d'expansion qui respecte les potentialités du milieu. On en a un exemple sur la Côte-du-Sud où la distribution des zones défrichées épouse presque parfaitement la répartition des bons sols, délaissant les secteurs où ceux-ci paraissent moins favorables (St-Pierre, 1982). Mais on en retrouve aussi la trace sur la rive nord du fleuve et dans les régions de Trois-Rivières et de Montréal. Comme si l'habitant, ici, ne recherchait que les meilleures terres, non pour leur valeur d'échange — encore que tout ne soit pas dit sur le sujet — mais pour leur valeur d'usage, que ce soit à des fins agricoles, d'activités d'appoint ou d'établissement futur des enfants. Par conséquent, il y a là l'indice d'une rationalité qui en dit long sur le genre d'analyses qu'il faudrait entreprendre pour bien comprendre le contexte de l'époque.

C'est pourtant à cette même époque que commence à s'exprimer le discours qui présentera l'agriculture « canadienne » comme l'une « des plus primitives qui soit parmi les peuples civilisés » (Murray), reprenant en cela mais d'une façon plus catégorique les critiques déjà exprimées par l'ancienne administration coloniale française.

Il y aurait certes beaucoup à dire de ce discours, d'autant plus que gouverneurs et intendants n'interviennent généralement qu'en période de disette, et encore par des recours surtout institutionnels qui traduisent, sinon tout le mépris, du moins toute l'indifférence que plusieurs d'entre eux éprouvent face au monde rural. Retenons-en plutôt les conclusions de plus en plus unanimes des historiens qui y voient beaucoup d'exagérations ne traduisant pas toujours la réalité concrète des campagnes.

On en a un exemple avec la production du blé qui augmente chaque fois que le marché le permet et qui se résorbe chaque fois que celui-ci fait défaut. Cette augmentation se produirait-elle si l'habitant était insensible au marché ou si, comme l'ont prétendu certains, il rejetait « le négoce et le fleuve pour la vie simple sur la terre » (Harris, 1967) ? La question, on le sait est complexe et exigerait sûrement plus de développements que ceux que nous pouvons concrètement faire ici. Mais ce que nous pouvons signaler, c'est qu'aussitôt franchie l'étape pionnière, l'habitant canadien

s'oriente vers un double système de cultures centré, l'un sur la monoculture extensive du blé, seule denrée véritablement commerciale à l'époque avec les pois qui sont une culture de plein champ en Nouvelle-France, l'autre sur une petite polyculture vivrière pratiquée à proximité de la maison. Recherché pour ses qualités nutritives en même temps que pour les revenus qu'il procure, le blé accapare bientôt plus des trois quarts de la récolte, sanctionnant une importance relative accrue de la fonction «échange» par rapport à la fonction «subsistance». Une crise survient-elle, que presque immédiatement le système de productions se transforme au profit de cultures moins directement menacées. Se résorbe-t-elle, qu'il se réorganise à nouveau autour de récoltes dont on sait la demande, comme ce sera le cas par exemple avec l'ouverture du marché des Antilles (Mathieu, 1981). Si bien qu'on s'explique mal comment on a pu croire que l'habitant canadien ne considérait le Saint-Laurent que comme une mer intérieure... N'est-ce pas par là qu'il exportait ses surplus, en blé notamment ? Que sa commercialisation ait pu faire défaut, faute de marché, ou ait été dominée par les marchands ou les seigneurs, certes, l'histoire en témoigne. Mais comment expliquer l'évolution de la production sinon par une attitude positive face à ce marché et, partant, face au fleuve ?

Par la suite, et plus particulièrement entre 1800 et 1850, la situation se présente différemment puisque c'est la demande intérieure alors qui se développe. L'habitant cherchera donc davantage à la satisfaire, ce qui a pu laisser croire qu'il ne répondait plus qu'à demi à la demande extérieure.

En fait, rien n'est plus mal connu que cette période qui est longtemps apparue aux historiens et aux sociologues comme l'une des plus ternes de l'histoire du Québec. Aujourd'hui, tel n'est plus le cas et, à côté des thèses qui présentent la société de l'habitant comme une société «fossilisée» dans ses valeurs et ses traditions, se profilent d'autres interprétations qui en montrent au contraire tout l'étonnant dynamisme.

Encore là, nous n'en prendrons qu'un exemple qui a trait à l'évolution des structures d'habitat dans le siècle qui suivra la Conquête (Courville, 1984). Selon les évaluations que nous pouvons en faire à partir des cartes de Murray, il n'y aurait encore, en 1760, qu'une vingtaine de hameaux et de villages dans les seigneuries. La majorité sont répartis dans la région de Montréal, où Marcel Trudel (1974) n'en recensait encore qu'une dizaine en 1663, dont deux seulement lui paraissaient alors des fondations définitives. En 1815, on en dénombre une cinquantaine dans l'ensemble des seigneuries alors qu'en 1831, on en repère 208 dont 159 au moins paraissent déjà bien formés (par comparaison, Bouchette en recense 136 dans son «Dictionnaire» de 1832). Vingt ans plus tard, vers 1851-1852, on en retrouvera plus de 240, dont les plus gros et les plus dynamiques se retrouvent tous dans la région de Montréal.

Il est assez étonnant de constater le peu de place qu'a occupé le village dans l'étude du développement québécois des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Tout au plus en a-t-on signalé ici et là l'existence en reconnaissant la présence, dans le territoire, d'une vingtaine de gros bourgs urbains (Parker, 1968), dont les effectifs pourtant n'ont jamais été soustraits des séries statistiques servant à étudier l'agriculture. De là à conclure au morcellement accéléré des terres et à une pression démographique induite sur la ferme, il n'y avait qu'un pas que beaucoup ont franchi, surtout pour la région de Montréal où la superficie des terres est plus faible qu'ailleurs (64 arpents contre 90 et même 120 et 150 dans les autres districts, selon le recensement de 1831). Quant à la signification même de ce développement dans le mouvement d'urbanisation qu'allait bientôt connaître le Québec, elle n'a été pour ainsi dire jamais considérée, si bien qu'aujourd'hui encore quand on parle des «villes» du Bas-Canada, on se réfère

toujours aux agglomérations de Montréal, de Trois-Rivières et de Québec sans égard à ces gros bourgs dépassant parfois 800 et même 1 000 habitants et dont le statut juridique évoluera bientôt en celui de cités ou de villes.

Au total, nous avons calculé que dès 1830 la population que rassemblent les « villages » du Bas-Canada s'élève à plus de 40 000 habitants, ce qui représente, à peu de choses près, l'ensemble de la population urbaine de l'époque. Et encore, il ne s'agit ici que des seigneuries ! Considérant que le gros de cette population ne vit déjà plus de l'agriculture, c'est autant d'acquis pour le marché intérieur, d'autant plus que les lieux où elle vit incorporent en plus de nombreuses entreprises, grosses consommatrices de main-d'œuvre et de produits agricoles (brasseries, distilleries, moulins à fouler et à carder la laine, etc.).

Que l'habitant, dès lors, s'oriente vers ce marché local beaucoup plus sûr et plus stable que le marché extérieur, n'a rien d'étonnant, ce qui ne l'empêchera pas de vendre aussi une partie de sa récolte, moins sous forme de blé (qui subit les déficiences des Corn Laws et la concurrence du Haut-Canada) que sous forme de bois de coupe, de bœuf et de lard salé dont l'exportation profite de l'évolution de la conjoncture internationale (blocus napoléonien d'abord et, plus tard, Traité de Réciprocité avec les États-Unis, sans parler de la guerre de Sécession...). Son comportement, par conséquent, est tout à fait rationnel et s'inscrit dans la logique commerciale de l'époque.

Quant aux accusations qu'on a faites à l'habitant « canadien » d'épuiser ses sols par de mauvaises pratiques culturales, ce qui aurait entraîné une chute « dramatique » des rendements (voir les travaux de F. Ouellet et de tous ceux qui en ont repris l'interprétation), rien dans les recensements ne permet d'en juger puisque jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, seul le volume des récoltes est relevé sans égard aux superficies qu'elles occupent. Restent donc les témoignages de l'époque, sur lesquels surtout on a cru pouvoir se fonder pour juger des pratiques de l'habitant. Considérant qui les énonce (des parlementaires, dont beaucoup sont seigneurs) et quels bénéfices le blé leur procure (grâce au produit du moulin ou des redevances dont le paiement est souvent exigé en blé), il n'y a rien d'étonnant à les voir condamner les réorientations de la production paysanne, surtout quand il s'agit de produits dont la commercialisation leur échappe (orge, avoine, pommes de terre, produits de l'élevage, etc.).

Par conséquent, conclure à un type de civilisation qui vit repliée sur elle-même et indifférente aux échanges avec l'extérieur mérite donc à tout le moins des nuances. Car rien n'indique, dans les sources archivistiques du moins, que l'habitant canadien ait été aussi insensible qu'on l'a prétendu au marché et au rôle que pouvait jouer le Saint-Laurent dans l'économie domestique. Rien de comparable peut-être à l'utilisation qu'en fera plus tard le grand capitalisme industriel, mais rien non plus d'aussi médiocre qu'on l'a cru jusqu'ici.

En d'autres termes, si l'habitant « canadien » a pu, un jour, se désintéresser du grand fleuve, ce n'est sûrement pas aux époques que nous venons de décrire. Le phénomène a été plus tardif et lié à des causes autrement plus déterminantes que celles invoquées jusqu'ici par les tenants d'un différentiel culturel fondé sur l'ethnicité.

## CONCLUSION

Que dire en terminant sinon que la représentation que l'on s'est faite de l'habitant canadien des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles résiste mal aux constats qu'autorise la

recherche en archives. Longtemps absents des débats qui ont opposé entre eux pendant plus de quinze ans les historiens, les géographes n'ont pas vu que des thèses nouvelles étaient nées qui renouvelaient notre vision du passé. Préférant les emprunts, ils ont construit des images dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles manquent de nuances.

Sur quelles bases, dès lors, interpréter le développement québécois et surtout orienter son devenir? En d'autres termes, comment construire l'avenir quand les images dont on dispose sur les évolutions du passé font défaut? Certes, nul ne peut être contre la vertu et s'il nous faut aujourd'hui «relancer» l'économie du Québec, ne nous privons pas des possibilités qu'offre le Saint-Laurent comme porte d'entrée et de sortie du continent. Mais ne nous privons pas non plus des avantages qu'offrirait une véritable politique de développement des régions car c'est de là, en définitive, que viendront les progrès. Mal comprendre ce défi nous ramènerait au discours de tous ceux qui ont VU le Québec mais sans jamais vraiment en comprendre le VÉCU.

#### NOTE

<sup>1</sup> Ce texte est une version révisée d'une communication présentée au congrès de l'A.C.F.A.S. de mai 1984, dans le cadre du colloque organisé par l'A.G.Q. sur le Saint-Laurent.

#### SOURCES CITÉES

- ARDA-QUÉBEC (1969) *Inventaire des terres du Canada, les systèmes de classement des possibilités d'utilisation des sols*. Rapport n° 1, septembre, 102 p.
- BUREAU, L. (1984) Et Dieu créa le rang... *Cahiers de géographie du Québec*, 28(73-74) : 235-240.
- COURVILLE, S. (1983) Espace, territoire et culture en Nouvelle-France : une vision géographique. *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, 37(3) : 417-429.
- COURVILLE, S. (1984) Esquisse du développement villageois au Québec : le cas de l'aire seigneuriale entre 1760 et 1854. *Cahiers de géographie du Québec*, 28(73-74) : 9-46.
- DIAMOND, S. (1961) Le Canada français au XVIII<sup>e</sup> siècle : une société préfabriquée. *Annales*, 16(2) : 317-353.
- HAMELIN, J. et PROVENCHER, J. (1967) La vie de relations sur le Saint-Laurent, entre Québec et Montréal, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. *Cahiers de géographie de Québec*, 11(23) : 243-252.
- HAMELIN, J. (éd.) (1976) *Histoire du Québec*. Saint-Hyacinthe/Toulouse, Edisem/Privat, 538 p.
- HARRIS, C. (1967) The St. Lawrence, River and Sea. *Cahiers de géographie de Québec*, 11(23) : 171-179.
- HARRIS, C. (1968) *The Seigneurial System in Early Canada*. Québec, Presses de l'Université Laval, 247 p.
- LASERRE, J.C. (1980) *Le Saint-Laurent grande porte de l'Amérique*. Montréal, Hurtubise HMH, 735 p.
- MATHIEU, J. (1981) *Le commerce entre la Nouvelle-France et les Antilles au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Montréal, Fides, 276 p.
- OUELLET, F. (1971) *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*. Montréal, Fides, 2 vol.
- PAQUET, G. et WALLOT, J.P. (1982) «Sur quelques discontinuités dans l'expérience socio-économique du Québec : une hypothèse». *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, 35(4) : 483-521.
- PARKER, W.H. (1968) The Towns of Lower Canada in the 1830's, in Beckinsale, R.P. et Houston, J.H. (ed.), *Urbanisation and its problems, essays in honour of E.W. Gilbert*. Oxford, Basil Blackwell, p. 391-425.
- PLAN OF CANADA or the Province of Quebec from the Uppermost Settlements to the Island of Coudre as Surveyed by Order of His Excellency Governor Murray in the Year 1760, 61 & 62 (...), 44 feuillets. A.P.C. P/300-(1761) ; cartothèque de l'Université Laval, cote 300-1762.

ST-PIERRE, G. (1982) *L'aménagement de l'espace rural en Nouvelle-France : les seigneuries de la Côte-du-Sud*. Québec, Université Laval, thèse de maîtrise en histoire, non publiée, XXIV, 174 p.

TRUDEL, M. (1974) *Les débuts du régime seigneurial au Canada*. Montréal, Fides, 313 p.

(acceptation définitive en novembre 1984)